

Dossier à suivre

A propos d'Histram

Les Tramways Historiques au Patrimoine Culturel de l'Europe : un projet dont les concepteurs ont choisi les Amis du Rail et des Transports de Marseille (ARTM) pour représenter la France. Monsieur Roberto CAMBURSANO, Président d'Histram et Directeur d'Exploitation de GTT (Transports Publics de Turin), nous a fait l'honneur de se déplacer spécialement pour rendre visite à nos tramways.

Le rendez-vous était fixé le 27 août à 10 heures au Métro Vieux-Port.

Signe de ralliement : un carton au logo de l'ARTM.

Les paris sont ouverts... C'est lui...? Non... C'est lui...? Non... Ah ! C'est lui...

En voiture ! Direction le Port, via le terminus du nouveau tram et un bout d'autoroute.

Porte 4 : le gardien n'a pas la mission d'être poli. On ne pénètre pas dans ce domaine placé sous haute surveillance ! Rapidement, une camionnette officielle du Port Autonome de Marseille nous escorte le long des hangars du plus grand port de France jusqu'au repaire de nos trésors.



↑ Le repaire de nos trésors, le hangar numéro 14.

Ils sont là ! Tout au fond, si petits tellement ils sont loin... dans un ensemble recouvert d'une poussière grise, résidu des dernières manutentions d'un produit pulvérulent.

Nos cinq motrices reposent en convoi sur un coupon de rails à écartement normal :

1291 + 1265 + 1258 + TA.11 + TA.15.



↑ Après une longue marche d'approche.

Chassées par les travaux de Saint-Pierre, elles portent les tags de leur séjour à Noailles avant d'avoir été reléguées ici à l'abri même des regards.

En tête, la 1291 appartient à la Communauté Urbaine de Marseille Provence Métropole.



↑ Le convoi de nos tramways, la 1291 en tête.

1258 et 1265, cédées à l'ARTM, sont capables de rouler sous 600 Volts et sur voie à écartement de 1,430 m.



↑ La 1265.
↓ La 1258.



En qualité d'expert, notre visiteur estime que leur restauration et leur adaptation aux normes du

réseau n'est pas une entreprise insurmontable. Ces motrices, construites en 1906, puis reconstruites en 1924 et ensuite à la fin des années 40, présentent un intérêt majeur : elles sont du « type standard Marseille » et elles ont marqué l'Histoire des transports publics urbains marseillais de l'immédiat après guerre.



↑ La TA.11.
↓ La TA.15.



TA.11 et TA.15, construites en 1969 et réaménagées en 1983/1984 lors de la modernisation du 68, présentent elles aussi un intérêt majeur : elles sont du « type PCC Marseille » uniques en leur genre et elles aussi ont marqué l'Histoire des transports publics urbains de notre ville, lorsqu'elle était une des trois dernières en France à exploiter un tramway.

La TA.11 est destinée à l'ARTM, mais à ce jour, le certificat de cession n'a pas encore été rédigé.

Toutes deux ont été désamiantées, mais nous nous sommes déjà informés pour réactiver notre TA.11 et l'adapter aux normes du réseau.

Actuellement, notre Association n'a ni les moyens humains, ni les moyens techniques, ni les moyens financiers, ni aucun soutien pour réaliser cette entreprise...

L'adhésion à Histram permettrait de revitaliser la 1258 et la TA.11...

Paroles de Monsieur CAMBURSANO :

Ceux qui ont connu ces tramways dans leur jeunesse les tiennent dans leur cœur !



↑ Les deux Présidents : Daniel AUGEROLLE et Roberto CAMBURSANO.

A l'exemple de Turin et des « tramways touristiques » qui circulent dans bien d'autres cités européennes, nous avons échangé quelques idées pour la mise en valeur de ce patrimoine unique en son genre. Nous nous sommes accordés à conclure que, partout dans le monde, la présentation de tramways historiques a un effet bénéfique sur la fréquentation des transports publics contemporains.

Le projet Histram avance conformément au calendrier prévisionnel.

Un pas important a été franchi le 14 septembre 2008 à Munich par la signature, par 4 associations de 4 pays européens, de l'accord préliminaire d'intention commune et l'espérance de rassembler à terme 8 pays, ce qui permettra de répondre aux critères pour bénéficier de subsides Européens !

Et Bruxelles, Capitale de l'Europe ?

Le MTUB (Musée des Transports Urbains Bruxellois) est présenté comme candidat.

Et Marseille 2013, Capitale Européenne de la Culture ?

Nos décideurs n'ont encore rien décidé...

Pour l'instant, l'ARTM est confronté à un problème décisif : récemment élu Président de la Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole, Monsieur Eugène CASELLI ne souhaite plus payer le loyer pour l'emplacement de nos cinq motrices au Port, au-delà du 30 novembre 2008, en raison des difficultés financières dans lesquelles se trouve son institution.

Lors d'une autre visite à nos tramways historiques, le 9 septembre dernier, les représentants de la RTM, de MPM et des Musées de Marseille n'ont pris aucune décision à deux mois et demi de l'échéance finale... Le sauvetage de ce précieux patrimoine est la condition sine qua non pour que Marseille adhère un jour à Histram, bien placé sur ses rails.

Le devenir de nos tramways en dépend... ■

Jean-Louis KERSTEN